

# AGRESSION PARLOIR

Aujourd'hui, mardi 16 avril vers 14h15 un détenu bien connu sur la MA Caen a agressé des personnels pénitentiaires.

A la sortie du parloir, le détenu mineur a refusé de se soumettre à la fouille intégrale. Il a alors sauté sur l'agent et le 1<sup>er</sup> surveillant présents sur place.

Il aura fallu le renfort d'autres agents pour mettre fin à l'incident du fait de son agressivité.

Ce détenu « mineur » crie depuis longtemps sur tous les toits qu'il a en réalité 26 ans... d'ailleurs cela se voit !

**FORCE OUVRIÈRE** demande qu'il effectue une peine de quartier disciplinaire maximale.

**Le Bureau Local demande que soit revu son affectation en quartier mineur,** que des examens médicaux soient effectués afin de mettre fin à la supercherie.

Enfin nous accompagnerons les personnels dans leurs éventuelles démarches et leur apportons tout notre soutien.

**Le nombre d'incident à la MA Caen devient problématique et est incontestablement lié à la surpopulation criante sur notre structure.**

A quand une réelle prise de conscience ?

Le Bureau Local  
Le 16 Avril 2019